



# MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr

## ARRETE DE DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Maire de la Commune de Lafrançaise ;  
VU l'article L 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026.**

- A R R E T E -

**ARTICLE 1.** - Délégation de fonction est donnée à compter du 30 mars 2026 à :

- Monsieur VALETTE Jean-Pierre dans les domaines suivants :

Vie associative culturelle et sportive, Gestion des salles communales.

**ARTICLE 2.** - Cette délégation entraîne délégation de signature. La signature par Monsieur VALETTE Jean-Pierre devra être précédée de la formule suivante : « par délégation du Maire ».

Elle aura pour effet de signer uniquement :

- Les demandes de locations de salles,
- Le prêt des minibus aux associations.

**ARTICLE 3.** - Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le préfet de Tarn-et-Garonne. En outre, une expédition en sera transmise à Monsieur le Receveur Municipal et à l'intéressé.

Fait en l'Hôtel de ville de LAFRANCAISE,  
Le 26 mars 2026



Le Maire,

**T. DELBREIL**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

